

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Jacques Boulet

Date: 2026-01-26

Frontenac, le 24 janvier 2026

Voici mon mémoire, concernant ce projet.

Me faire parvenir un accusé de réception. Merci

Bien à vous,

Jacques Boulet
8074, route 204
Frontenac, Qc
G6B 0A4

Attachement N°1 –

Frontenac, le 24 janvier 2026

Office des transports du Canada (OTC)

Att. : Secrétariat

60, rue Laval, Unit 01

Gatineau, Qc

J8X G9

À qui de droit,

Je suis Jacques Boulet domicilié entre les municipalités de Frontenac et Lac-Mégantic. Je suis à environ 1000 pieds de la future voie de contournement ferroviaire. Je serai à proximité de l'immense tranchée d'environ 100 pieds de profondeur incluant la zone de dynamitage. Sur le plan original, il devait y avoir une seule voie ferrée mais, sur la dernière présentation il y a 2 voies ferrées. Je pose la question et à ce jour toujours pas de réponse et aucune explication.

La ville de Lac-Mégantic a entrepris des démarches en eau souterraine de 1999 à 2003. La ville ne voulait plus s'alimenter dans le Lac-Mégantic. Leur choix fut des puits souterrains sur le territoire de Frontenac, tout près de la rivière Chaudière, à proximité de l'usine Tafisa.

En 2003, lors des essais de pompage j'ai manqué d'eau à 3 reprises. J'avais de 115 à 125 gallons/heure lors de mon creusage. Une bonne réserve avec la profondeur de mon puits à 425 pieds et mon réservoir au sous-sol. Avant 2003, nous étions 5 à la maison, donc beaucoup de douches, lave-vaisselle au 2 jours et que de lavage de vêtements. Et en été, une piscine hors-terre que je devais réalimentée à l'occasion. Aucun problème. En 2003, nous n'étions plus que 2 à la maison, et je manque d'eau. Je me suis rendu au bureau de la mairesse Mme Colette Roy-Laroche, pour mon gros problème, soit un manque d'eau à 3 reprises.

qq

La ville avait 7 puits d'observation pour les niveaux d'eau de la nappe aquifère à différents endroits dans les 2 municipalités de Frontenac et Lac-Mégantic. Elle a ajouté 29 puits « témoins » dans les 2 municipalités pour effectuer/documenter les fluctuations de la nappe phréatique. Il y a des puits avec habitations et des puits fantômes i.e. sans aucun pompage. En 2025 nous sommes 3 propriétaires entre les 2 municipalités qui sont TOUJOURS sous surveillance et ce, depuis juillet 2003. Avant

mon puit se maintenait à une hauteur de 15-20 pieds du rebord. Maintenant, quelquefois la sonde de 165 pieds utilisée par la ville de Lac-Mégantic ne touche pas à l'eau. Mon puits a des niveaux très variables. Nous ne savons jamais quand la personne désignée par la ville se présentera chez nous. Ce sont des visites aléatoires, jamais la même journée et à toute heure de la journée. On m'a confirmé que je dois être dans la même nappe que la Ville de Lac-Mégantic.

100% des citoyens de Frontenac, Lac-Mégantic, Nantes sont alimentés par des eaux souterraines.

AUCUN plan financier

Le projet initial qui nous a été présenté, était de 133 millions, payables par le fédéral à 60% et le Premier Ministre du Québec, Monsieur Philippe Couillard a autorisé 40% du 133 millions. Malgré mes questions aux différentes rencontres, on m'a toujours répondu qu'il n'y avait pas de changements.

Cependant, les informations à ce jour, nous sommes rendus à plus de 1.5 milliard, sans tenir compte des extras prévisibles, évalués par VOS experts entre 20 et 30% du projet. Le pourquoi : la distance de la nouvelle voie ferrée, à savoir 12.5 kms, un pont à construire, un viaduc, du dynamitage au-dessus de 2 nappes phréatiques et 12.5 kms à décontaminer lors de l'enlèvement de trajet actuel.

Aucun de vos représentants, ni nos 2 députés ne peuvent nous confirmer une nouvelle injection de fonds, car ni le fédéral et le provincial, avec leurs énormes déficits, ils non pas ajustés le projet du Lac-Mégantic. Ce qui est encore plus inquiétant, les représentants du Canadian Pacific que nous avons rencontrés, nous confirment qu'il y a plus de 1,300 municipalités qui sont traversées par une voie ferrée. Les représentants du Canadien Pacific rencontrés nous ont confirmé que leur compagnie n'a JAMAIS demandé une nouvelle voie ferrée dans notre secteur, donc ne contribueront pas au financement.

Et le Canadian Pacific, compagnie privée, aura droit à ce cadeau financier payé par tous les canadiens. La compagnie a le droit d'exiger les normes de construction, mais de ne pas participer au financement. C'est inconcevable.

Transport Canada a organisé 2 rencontres, soit en juin et une en novembre 2022. Un spectacle avec plus de 20 représentants, génies en plusieurs domaines, des spécialistes du sol, hydrogéologue et autres. Je dis spectacle car beaucoup de

questions mais, que de réponses évasives comme : « Je pense que . . . , mais . . . , on devrait . . . , non évalué . . . et. . . la réponse politique, on prend en notes votre question ». À ce jour, aucune réponse. Depuis nous sommes en attente des études hydrologiques promises. Aucun rapport et personne ne m'a pas contacté.

Acceptabilité sociale

Pourquoi la ville de Lac-Mégantic a le droit de nous imposer un tel projet? Suite à un sondage scientifique au Lac-Mégantic 70.5 % sont contre le tracé choisi. À Frontenac, un sondage a démontré un taux de 90% contre le tracé. Lors d'un référendum officiel à confirmer le sondage, les citoyens se sont prononcés à 92.5% contre ce tracé qui, met en péril notre eau soit en quantité et, notre eau sera-telle potable après les travaux? Un référendum réalisé à Nantes a démontré un taux de 87% contre ce projet.

La mairesse du Lac-Mégantic refuse un référendum car elle sait que le sondage a démontré un taux de 70% contre le projet. Un autre sondage scientifique a été réalisé en 2025 mais les résultats n'ont toujours pas été rendu publique. Ce geste est vraiment anti-démocratique.

Beaucoup de personnes, dans les 3 municipalités ne comprennent pas l'acharnement pour ce tracé, malgré tout le négatif soulevé depuis son annonce. Une question devait être posés bien claire : « Êtes-vous d'accord pour ce tracé qui peut mettre en danger votre alimentation d'eau potable? »

À Frontenac, nous vivons présentement notre 3^{ième} tragédie :

La 1^{ière} le déraillement avec 7 personnes décédées de notre municipalité et plus de 40 bâtisses brûlées lors du déraillement au centre-ville du Lac-Mégantic.

La 2^{ième} soit la destruction complète du centre-ville contaminé ou pas car, le conseil de ville de Lac-Mégantic en a décidé ainsi.

La 3^{ième}, nous vivons un stress énorme car on doit subir un projet que nous n'avons pas demandé et, la destruction possible de notre approvisionnement en eau ou peut-être sa qualité. Et on nous dit, on va passer même si vous n'êtes pas d'accord. Et notre qualité de vie lors des nombreux passages des trains car, nous aurons une voie ferrée à proximité. Aujourd'hui il y a des menaces d'expropriations, d'innombrables tests de sol dans notre secteur, des terrains divisés, des terres morcelées et que d'autres effets négatifs pour notre population. De plus on ne veut pas nous garantir à vie notre approvisionnement en eau. Nous n'acceptons pas les trois zones d'influence

déterminée par Transport Canada. Toute la municipalité de Frontenac doit être incluse. Notre résidence vaudra combien après ce projet?

La mairesse de Lac-Mégantic parle souvent au nom des 3 municipalités. À la rencontre de décembre 2025 avec OTC, le maire de Nantes a remis drastiquement celle-ci en lui rappelant qu'il est le seul à représenter sa municipalité. Celui-ci déplore que le tracé actuel va empêcher le développement domiciliaire sur son territoire et, donc un manque de revenus dans les prochaines années.

Il y a des gens au Lac-Mégantic qui nous affirment que le train est dangereux. On peut avec une marche rapide suivre pratiquement le parcours du train. Les pompiers de L.-M. ont construit une caserne neuve de 8 millions à 100 pieds de la voie ferrée. De plus la ville continue d'émettre des permis de construction près de la voie ferrée : Hôtel Microtel à quelques centaines de pieds, les nouveau développement rue d'Orsennens, la rue Harmonie.

Que de maisons ont été construites ou vendues à proximité de la Polyvalente Mégantic, de l'OTJ, tout près de la voie ferrée actuelle. La ville de Lac-Mégantic répète que la voie ferrée est dangereuse mais encourage les citoyens à s'en approcher . . .

De plus nous constatons que Transport Canada estime que le tracé de 12.5 kms est non sécuritaire. À date, plus de 200 mesures d'atténuations nous ont été soumises et, je me questionne toujours sur les risques d'effondrements des sols, suite à la baisse de la nappe phréatique dans notre secteur. La firme de génie ENGLOBE (31-05-2022) dans son rapport alinéa 5.3 mentionne que les terrains de l'usine TAFISA qui sont à risques de tassement ou de modifications du sol. On nous parle de mesures d'atténuation. Je crois que le travail des experts est d'empêcher un problème de survenir et non pas prévoir des solutions, après coup. Tellement de mesures nous confirment que le trajet retenu est réellement dangereux.

Il y a des tracés non analysés par le BAPE et Transport Canada, soumis par l'UPA et le Regroupement des producteurs forestiers. Ces tracés évitent de toucher à la nappe phréatique, donc à notre eau. C'est la demi-voie. Pourquoi écartés des tracés sans les analyser?

Je vous remercie pour votre écoute. Voilà pourquoi j'ai signé le document contre les expropriations. Nous avons soumis des mémoires et toujours sans nouvelles et, que de questions sans réponses. À Frontenac, nous avons la chance d'avoir un conseil de

ville à notre écoute, très présent dans ce dossier pour nous défendre, nous protéger.
L'eau est essentielle à Frontenac!

La mairesse d Lac-Mégantic ainsi que les échevins (nes) parlent de NOS 47 décès. C'est FAUX. Il y a 7 décès à Frontenac, les victimes sont de Nantes, Marston, Ste-Cécile, Stornoway, Lambton et autres municipalités de la MRC du Granit. Il y en a de l'extérieur de notre région.

On nous dit que le train a causé tous ces 47 décès. C'est FAUX. Il n'y a pas eu de collision entre le train et les victimes. Ce sont les citernes de pétrole non conformes qui sont responsables. Il y a eu le train fou, laissé sans aucune surveillance, sans chauffeur autorisé par Transport Canada. Des locomotives mal entretenues, une voie ferrée mal entretenu, et des citernes éventrées avec du pétrole mal identifié, beaucoup plus dangereux et, ce qui devait arriver, une énorme explosion et incendie majeure.

Maintenant concernant le projet qui nous est proposé :

On nous refuse un nouveau BAPE avec les données techniques et hydrogéologiques à jour.

UPA de l'Estrie et les Producteurs forestiers de l'Estrie ont un autre trajet à présenter, projet qui contournera les nappes phréatiques. C'est la demi-voie que Lac-Mégantic ne veut rien savoir.

La dévaluation de nos résidences qui s'en préoccupent? Les politiciens ne sont que de passage et ils vont nier toutes responsabilités à toutes ces conséquences . . .

Que pensé de plus de 100 hectares de milieux humides qui seront détruits ou endommagés. Malgré toutes les promesses (fédérales et provinciales) de protéger notre environnement, nous sommes à détruire de façon démesurée et irresponsables notre secteur. Ces milieux humides ont pour fonction de filtrer notre eau potable. Pourquoi les promesses des gouvernements en matière d'environnement, pour les futures générations de notre secteur ne sont plus importantes?

On nous a présenté un plan de surveillance de nos puits mais pas un plan de protection. Les spécialistes rencontrés nous ont dit que les puits inférieurs à 180 pieds seraient à PROBLÈME.

La nouvelle voie ferrée sera située à proximité de l'usine TAFISA, secteur avec des montagnes de brins de scie à l'extérieur (hautement inflammable) et, on nous dit que le nouveau trajet sera plus sécuritaire. . . De plus dans ce secteur, la firme ENGLOBE prévoit une possibilité d'affaissement des sols. Tafisa est le plus gros employeur de Lac-Mégantic.

Le train circule présentement à environ 10 km/h et on prévoit une vitesse de 65 km/h et que nous devrions ne plus avoir de crainte de futur déraillement . . . Plus de courbes, plus de risques et, comme nous savons que l'entretien des voies ferrées par le Canadien Pacifique est très discutable. Plus de vitesse, des trains de plus en plus longs, plus de courbes et peu d'inspecteurs pour surveiller et contrôler le trafic.

Est-ce que OTC est au courant que la zone de captage d'eau souterraine par est protégée un arrêté ministériel et va à l'encontre de la décision de OTC ??? Donc l'intérêt public ne sera pas protégé.

Concernant ma résidence et mon secteur entre Lac-Mégantic et Frontenac, je suis convaincu que j'aurai de sérieux problèmes avec mon approvisionnement en eau, une potentielle contamination donc aurai-je une eau potable? Et que dire de la dévaluation de toutes les résidences de mon secteur. Le stress et l'incertitude sont très présentes dans nos rencontres. Ce projet n'a pas été demandé par nous mais, par une promesse politique il y a plus de 12 ans sans connaître les conséquences, sans aucune évaluation antérieure à cette annonce. Nous avons choisi ce secteur rural et, maintenant on nous impose ou essaie de corriger la configuration de la ville de Lac-Mégantic sur notre dos.

Transport Canada nous a présenté un document avec environ 200 mesures d'atténuation, ce chiffre est tellement énorme que c'est impossible que ce tracé est sécuritaire et non dangereux autant pour les humains et surtout pour notre environnement. Quand les incertitudes concernant l'eau potable et l'environnement sont si grandes, la seule option est de trouver une autre voie de passage. Ce ne sont pas les politiciens qui doivent décider mais, les études sérieuses, les études additionnelles en hydrogéologie. Il nous faut des évaluations complètes, externes et indépendantes concernant tous les risques pour nos 3 populations.

Et le statut quo? Le train passe depuis plus de 100 ans. Aujourd'hui ce sont des containers et des cylindres de produits chimiques, pétrole et autres produits. Les rails devraient être très sécuritaires, les équipements bien inspectés et entretenus. Le train qui traverse actuellement le centre-ville de Lac-Mégantic n'est pas dangereux.

Pour construire cette nouvelle voie ferrée à Frontenac, les travaux comprendront une énorme tranchée d'environ 100 pieds de profondeur à certains endroits qui nécessiteront du dynamitage dans le roc, le granit. Il y aura de nombreuses fissures, des nouvelles et des anciennes qui seront détruites. Pour effectuer ces travaux, il y aura des millions de litres d'eau qui devront être jetés dans la rivière Chaudière. De la belle eau propre jetée comme si nous n'en avons pas de besoin dans nos secteurs. Et les municipalités de la Beauce? Elles ont subi la marée de pétrole de notre tragédie de 2013. En rebrasant le fond de la rivière avec ces millions de litres d'eau, la qualité de l'eau potable en Beauce sera encore non potable pour combien de temps . . .

À la rencontre avec OTC, en décembre 2025, une dame nous a demandé, c'est quoi notre problème à Frontenac? Elle nous a mentionné que la population du Lac-Mégantic n'est pas assez nombreuse pour vider le lac. Elle ignorait que depuis 2004, l'eau provient de puits artésiens situés à Frontenac.

CONCLUSION

Le projet actuel est **TOTALEMENT** inacceptable concernant les risques à la nappe phréatique, ne respecte pas l'accessibilité sociale et je crois que, suite aux différentes rencontres que j'ai assisté, est techniquement TRÈS dangereux.

Le statu quo avec des améliorations s'impose ou sinon refaire les analyses avec la demi-voie qui est totalement supportées par Frontenac et Nantes et, qui pourrait être accepté socialement par tous. De plus un plan financier du fédéral et du provincial devra être rendu publique avant tous travaux.

Nos politiciens sont pressés mais, le futur de notre région dépend de plus d'analyses et d'études scientifiques et d'acceptabilité sociale des 3 municipalités. Il y a un **DANGER** de risques élevés concernant l'eau potable, mais nos politiciens sont prêts à prendre le risque, malgré la dangerosité du projet.

Est-ce le tracé retenu apporte des bénéfices supérieurs aux risques pour nos 3 populations? À toute la destruction environnementale à long terme?

Savez-vous que les assureurs de la Municipalité de Frontenac, concernant la prise en charge du Comité de surveillance de l'eau potable, **REFUSE** car le risque est trop grand?

Les Frontenacois, ce sont les GENTILS. Il n'y a pas de clan du « NON» mais des personnes responsables de leur environnement et pour nous, L'EAU C'EST ESSENTIEL

Vous remerciant de prendre en considération mes remarques

**Bien à vous,
Jacques Boulet
8074, route 204
Frontenac, Qc
G6B 0A4**

megantic@otc-cta.gc.ca